



Association Loi 1901 à but non lucratif
Déclarée au JO / RF /s n° W343000529
Siège Social : Allée du Pioch Redon
34430 ST JEAN DE VEDAS, FRANCE

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE EXTRAORDINAIRE ALFAPSY

PROCES VERBAL BRUXELLES, LE 23 FEVRIER 2013

Lieu: Hôtel Amigo à Bruxelles

Présents:

Jalil Bennani (Rabat), Françoise Linard (Paris), Annick Ledorre (Paris),
Dominique Texier (Thonon-les-Bains, Paris), Véronique Trébuchet (Beaune),
Hervé Granier (Montpellier), Agnès Bardin (Montpellier),
Paul Lacaze (Montpellier), Jean Paul Guittet (Yvré L'évêque),
Jean Pierre Lebrun (Bruxelles), Marie Noëlle Benoît (Paris),
Josiane Vidal (Montpellier), Hachem Tyal (Casablanca).

Absents excusés :

Baya Pégard (Neuchâtel), Michel Fruitet (Montpellier), Wassim Sellami (Sfax),
Sofiane Zribi (Tunis), Hervé Bokobza (Montpellier), Anne Tuffelli (Paris),
Ahmed Bennequeouch (Chlef), Essedik Jeddi (Tunis),
Fouad Benchekroun (Rabat)

Objet de l'Assemblée Générale Extraordinaire:

Remplacement des deux membres du comité international ALFAPSY
brusquement décédés : le Dr Antoine Besse (décédé le 7 octobre 2012) et le
Dr Félicien Adotevi (décédé le 4 janvier 2013).

1/ Ouverture de l'Assemblée générale extraordinaire à 19h par Paul Lacaze, ancien Président ALFAPSY.

Il introduit la réunion en rappelant la raison de la convocation de l'Assemblée Générale Extraordinaire. Il donne quelques informations sur le fonctionnement d'ALFAPSY, tout particulièrement pour ce qui est du fait que c'est une fédération d'associations de psychiatres qui, pour l'essentiel de leur pratique, s'appuient sur l'approche d'une psychiatrie centrée sur la personne. L'orientation psychanalytique n'y est pas un élément central, notre fédération étant ouverte à toutes les pratiques.

2/ Candidatures et élection pour le Comité International ALFAPSY 2013

Se portent candidats à occuper les deux places vacantes au sein du comité international jusqu'aux élections de la prochaine Assemblée Générale Ordinaire, les personnes suivantes:

- Jean Yves Feberey de Nice (France) dont la candidature est portée et défendue par Paul Lacaze.
- Michel Peterson de Montréal (Canada) dont la candidature est portée et défendue par Paul Lacaze.
- Josiane Vidal de Montpellier(France)
- Jean-Paul Guittet d'Yvré l'Évêque – Le Mans (France)
- Dominique Texier de Thonon-les-Bains et Paris (France)
- Jean-Pierre Lebrun de Namur et Bruxelles (Belgique)

Paul Lacaze rappelle à l'Assemblée les devoirs minimum des membres du Comité International à savoir, d'une part se tenir au courant des activités et actions d'ALFAPSY et, d'autre part, se retrouver régulièrement dans le travail réalisé par le Bureau Exécutif pour valider, au besoin par le vote, les décisions à prendre.

Il rappelle aussi que si quelqu'un veut donner plus il sera toujours le bienvenu. Il pourra le faire, entre autres, en aidant l'association dans le développement de ses relations à l'international, en participant à la publication des Actes des journées et des congrès, en aidant à l'organisation des congrès, etc.

Après que chaque candidat ait défendu sa candidature, l'assemblée passe au vote. Les voix obtenues par chaque candidat sont réparties comme suit:

- M. Peterson 9 voix,
- J. Y. Feberey 8 voix,
- J. Vidal 2 voix,
- D. Texier 2 voix,
- J. P Lebrun 2 voix,
- J. P. Guittet 1voix

Sont donc élues les candidatures de Michel Peterson et de Jean-Yves Feberey. Toutefois, sachant que Félicien Adotevi occupait de droit son poste au nom de l'ASPSY (Association Sénégalaise des PSY), il revient à cette Association de mandater, à côté du Président A. M. Seck, un nouveau membre de son choix. Il s'agit du Dr Lamine Fall

Ainsi par élection de ce jour :

- Jean-Yves Feberey, psychiatre, adhérent ALFAPSY, remplacera Antoine Besse au sein du Comité International, en tant que « Personne Physique », au poste de Conseiller avec droit de vote,
- Eu égard au fait que Michel Peterson n'est pas psychiatre il ne peut pas siéger au sein du Comité International en tant que « Personne Physique » avec droit de vote. Il intègre donc cette instance comme Consultant technique invité permanent, sans droit de vote.
- L'Assemblée décide également de retenir, au sein du Comité International, tous les autres candidats en qualité d'Observateurs invités permanents, sans droit de vote.

Composition du Comité International ALFAPSY 2013 - 2014 :

- 5 associations nationales « Personnes morales de droit », soit 10 membres
 - o Pour la France, AFPEP, Dr Jacqueline LEGAUT et Dr Paul LACAZE
 - o Pour le Maroc, AMPEP, Dr Hachem TYAL et Dr El Mehdi PAES
 - o Pour le Sénégal, ASPSY, Dr Amadou M. SECK et Dr Lamine FALL
 - o Pour la Tunisie, ATPEP, Dr Hassen ATI et Dr Sofiane ZRIBI
 - o Pour la Suisse, SSPP-SGPP, Dr Baya L. PEGARD et Dr Pierre VALLON

- 5 « Personnes physiques », avec droit de vote
 - 4 élus par l'Assemblée Générale Ordinaire du 1^{er} juillet 2012 :
 - o Dr Hatem ACHACHE (Tunisie)
 - o Dr Patrice CHARBIT (France)
 - o Dr Hervé GRANIER (France)
 - o Dr Wassim SELLAMI (Tunisie)

 - + 1 élu en Assemblée Générale Extraordinaire de ce jour, 23 février 2013 :
 - o Dr Jean-Yves FEBEREY (France) avec droit de vote,
en remplacement de feu Antoine BESSE

- 5 « Personnes physiques », sans droit de vote, issus de la même élection :
 - o Michel PETERSON (Canada) comme Consultant invité permanent
 - +
 - o Dr Jean-Paul GUITTET (France)
 - o Dr Jean-Pierre LEBRUN (Belgique)
 - o Dr Dominique TEXIER (France)
 - o Dr Josiane VIDAL (France), comme Observateurs invités permanents

3/ **Perspective d'adhésion de la Belgique à ALFAPSY**

Avant de terminer l'Assemblée Générale Extraordinaire, est travaillée la question de l'adhésion de la Belgique à ALFAPSY, ce qui n'est pas simple compte tenu du fait qu'il n'existe pas en Belgique de Société exclusive de psychiatres privés. Seule existe La Société Royale Belge de Psychiatrie regroupant toutes les catégories de psychiatres en Belgique.

Après réflexion et débat il est convenu que, si la Société Royale Belge de Psychiatrie faisait une demande d'adhésion à ALFAPSY, elle serait la bienvenue et constituerait dès lors la sixième société de psychiatres à intégrer au Comité International. Jean Pierre Lebrun se dit prêt à œuvrer dans ce sens, comme l'ont déjà promis nos confrères belges, Vincent Dubois, Denis Hers et Paul Lievens.

4/ **Questions diverses**

Il est rappelé aussi la participation d'ALFAPSY au colloque du "10^e divan sur le Danube" organisé, du 07 au 11 mai 2013 à Budapest, par l'association Piotr Tchaadaev, colloque auquel une présence massive des membres d'Alfapsy est vivement souhaitée.

Après avoir salué la composition du nouveau Comité International ALFAPSY 2013, à 20h15 est clôturée l'Assemblée Générale Extraordinaire.



Dr Hachem TYAL
Secrétaire Général



Dr Hervé GRANIER
Secrétaire Général Adjoint



Dr Paul LACAZE
Président d'honneur